



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2593

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Paul Bacquet. Monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré dimanche soir à la télévision être à l'écoute des jeunes Français, de ceux qui manifestent et de ceux qui veulent étudier. Mais il ne suffit pas d'écouter ; encore faut-il entendre ! (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe socialiste.*) Il faut entendre les organisations étudiantes, les syndicats de salariés, les présidents d'université, l'ensemble de la gauche et les élus de l'UDF ou même de l'UMP qui demandent le retrait du CPE.

Face à cette demande, vous vous tenez droit dans vos bottes - plutôt dans vos escarpins, d'ailleurs (*" Oh ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) - et vous demeurez sourd. Vous n'entendez même pas un de vos ministres qui demande une expérimentation de six mois du CPE, non plus qu'un de vos prédécesseurs à Matignon qui voudrait que soient précisées les obligations de l'employeur et les motivations du licenciement. Vous ne voyez même pas qu'un de vos ministres, la semaine dernière, a quitté l'hémicycle lorsqu'il était interrogé sur le CPE - certainement pour mieux vous soutenir ! (*" Borloo ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez fait passer le CPE avec brutalité, refusant le dialogue social, refusant le débat parlementaire, utilisant le 49-3 alors que vous bénéficiez d'une majorité écrasante et passant en force pour éviter la réaction des jeunes et des Français. Pourquoi tant de précipitation si ce n'est pour masquer que le CPE est bien un contrat précaire ?

" Travailler plus pour gagner plus ", disiez-vous pour mieux attaquer les 35 heures ; or nous constatons aujourd'hui la baisse du pouvoir d'achat. De même, vous prétendez vouloir aider les jeunes avec le CPE, alors que vous en faites une " génération précarité " (*" Non ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et que vous portez gravement atteinte au code du travail en permettant de licencier à tout moment sans motif.

Monsieur le Premier ministre, où conduisez-vous le pays ?

M. Jean-Marie Le Guen. Dans le mur !

M. Jean-Paul Bacquet. Depuis quatre ans, vous collectionnez les records de déficits, qu'il s'agisse de celui, historique, du commerce extérieur, de celui de la sécurité sociale ou de la dette. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Posez votre question, je vous prie.

M. Jean-Paul Bacquet. Demain, vous détiendrez le record de l'impopularité, car vous conduisez, hélas ! le pays au désespoir, voire au désordre. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, il ne suffit pas d'écouter : il faut entendre. Il est urgent de retirer le CPE, car la colère gronde contre l'inacceptable et vous en êtes pleinement responsable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Augustin Bonrepaux. Vous savez pertinemment que notre collègue a raison !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Monsieur le député, il y a

environ un an, lors de la campagne pour les élections régionales, nous avons entendu de grandes déclarations du parti socialiste, qui nous a expliqué qu'il allait s'occuper de l'emploi des jeunes...

M. Augustin Bonrepaux. N'esquivez pas : répondez à la question !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ... et créer 100 000 " emplois tremplin " en un an. Où sont-ils ?

M. Julien Dray. Ils ont été créés. Sortez un peu de votre ministère !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ils ne sont pas stabilisés, ne sont pas de vrais emplois et restent le moins confidentiels. Pendant ce temps, nous avons créé 135 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Julien Dray. Vous n'y connaissez rien ! Venez visiter l'Île-de-France !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Monsieur le député, des nuances peuvent exister, nous pouvons avoir des manières différentes de nous exprimer mais, dans le combat que nous menons pour laisser une chance aux jeunes et leur offrir un véritable passeport pour l'emploi, nous sommes tous solidaires ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2593

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2006